Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 035-213500127-20260521-2105202614-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BAIN DE BRETAGNE

	Le 21 mai 2026, à 19 heures, le conseil municipal, légalement convoqué le 13 mai 2026, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Soazic BLOUIN, Maire.
Nombre de conseillers en exercice : 29 **Nombre de présents : 26**	**Etaient présents** : MME BLOUIN, M JUGAN, MMES ROUXEL, LE BLEIZ, M GEFFRAY, MME THERON, M HAMÉON, MME SOULIMAN-ILLIEN, MM BABILLON, HOUDELINE, MMES ROSEC, GERGAUD, CALVAR, LÉVÊQUE, M TRIHAN, MME JOLLIVET, M HAMON , MME HOUDIN, M WIENCEK, MME LEROI, M PEUZÉ, MMES LASNE, GOHIER, M CHERON, DUFRESNE, MME LEMOINE formant la majorité des membres en exercice.
Nombre de votants : 29	**Absents représentés** : M PASDELOU, MM COMMEREUC et FERRAND **Pouvoirs** : M JUGAN, MME HOUDIN, M GEFFRAY **Absent excusé** : / **Absents** / Monsieur David Jugan été élu secrétaire de séance.

14. CONVENTION ENEDIS POUR L'AMELIORATION DE LA DESSERTE ET L'ALIMENTATION DU RESEAU ELECTRIQUE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE AU LIEU-DIT LES ROLLANDS ANNEXE

Rapporteur : David JUGAN

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, les travaux envisagées doivent emprunter le domaine public communal, parcelle ZI 05, lieu-dit Les Rollands.

Les travaux prévus consistent à la mise en œuvre d'une bande de 0.5 m large, une canalisation souterraine sur une longueur totale d'environ 7 mètres, ainsi que ses accessoires.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver la convention,
- d'autoriser le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Décision

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

* ▪ d'approuver la convention,

▪ d'autoriser le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

votant(s) (présents et pouvoirs) : votes pour : 29

Pour extrait conforme,
Le Maire,
BLOUIN Soazic.

le secrétaire de séance,
JUGAN David.